

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 19 MAI 2022**

**Délibération**  
n°2022.05.088

**Transports möbius -  
Développement des  
services möbius en 2022**

**LE DIX NEUF MAI DEUX MILLE VINGT DEUX à 17 h 30**, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 13 mai 2022

**Secrétaire de Séance** : Françoise COUTANT

**Membres présents** : Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Jean-Luc MARTIAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Marcel VIGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir** : Véronique ARLOT à François ELIE, Didier BOISSIER DESCOMBES à Michel BUISSON, Jacky BONNET à Serge DAVID, Jean-François DAURE à Francis LAURENT, Valérie DUBOIS à Vincent YOU, Sophie FORT à Gérard LEFEVRE, Maud FOURRIER à Zahra SEMANE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Raphaël MANZANAS à Fabrice VERGNIER, Annie MARC à Yannick PERONNET, Corinne MEYER à Benoît MIEGE-DECLERCQ, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY,

**Excusé(s)** : Véronique ARLOT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Jean-François DAURE, Valérie DUBOIS, Sophie FORT, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Corinne MEYER, Sylvie PERRON, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Valérie SCHERMANN, Zalissa ZOUNGRANA

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2022**

**DÉLIBÉRATION  
N° 2022.05.088**

MOBILITES

Rapporteur : Monsieur GERMANEAU

**TRANSPORTS MÖBIUS - DEVELOPPEMENT DES SERVICES MÖBIUS EN 2022**

L'offre de service de transports möbius a connu de fortes évolutions depuis 2019 avec la mise en service du BHNS, la réorganisation du réseau de transport collectif, le renouvellement des services de transport à la demande et la mise en œuvre de parking-relais. Une hausse significative de la fréquentation, estimée à environ 5 % sur l'ensemble du réseau, a été constatée sur la période de septembre à octobre 2019. La crise sanitaire de 2020 a cependant suspendu cette dynamique, avec une très forte diminution de la fréquentation (de l'ordre de 25% par rapport à 2019). En conséquence, des adaptations de l'offre de service ont été mises en place en juillet 2021 dans un souci d'optimisation financière.

Le projet de territoire « GrandAngoulême vers 2030 » approuvé en décembre 2021 et le « Schéma des mobilités » en cours d'élaboration traduisent une attente forte du territoire en matière d'adaptation et d'évolution de l'offre de mobilité.

Parmi ces attentes du territoire, ont notamment été identifiées des demandes d'adaptation de lignes régulières pour de nouvelles dessertes ainsi que des souhaits d'évolution du Transport à la demande, service qui concerne 28 communes de l'agglomération et notamment les zones les plus rurales.

**Etudes et démarches engagées sur les lignes régulières et le transport à la demande möbius en prévision de la rentrée 2022 :**

En partenariat avec la STGA, exploitant des services concernés, des études et des analyses ont été effectuées afin d'étudier différentes possibilités d'évolutions de desserte. Ont notamment été étudiées à ce jour :

- Une adaptation de la ligne 9 à Angoulême pour permettre une desserte de La NEF et des entreprises situées à proximité ainsi qu'à Saint-Yrieix dans un objectif de réponse au Collectif d'usagers existant,
- Une extension de la ligne 6 sur Champniers pour permettre une desserte de l'école Airbus et un renforcement du service jusqu'au bourg de Champniers (souhait exprimé par la commune),
- La création d'une nouvelle ligne sur La Couronne/Roullet pour permettre une desserte de l'ensemble du secteur économique situé sur La Couronne/Roullet et un renforcement de l'offre möbius jusqu'au bourg de Roullet (souhait exprimé par la commune),
- Une évolution de la ligne 21 en lien avec la phase 2 du BHNS pour une desserte directe de l'établissement scolaire de secteur pour les scolaires de Mornac.

Parallèlement, la Direction Mobilités Durables de GrandAngoulême et la STGA ont rencontré l'ensemble des communes concernées par le Transport à la Demande (TAD) afin de recueillir les besoins d'évolution du service et d'aménagement.

**Propositions de développement des services möbius à compter de 2022 :**

Au regard de l'ensemble des études et analyses réalisées, et dans un contexte économique toujours contraint, il est envisageable de faire évoluer le service dès 2022 dans la mesure où les propositions générant des coûts supplémentaires sont compensées par des leviers financiers (adaptations d'offre générant des économies ou progression des recettes).

Après concertation, notamment avec les communes de Saint-Yrieix, Champniers, Rouillet-Saint-Estèphe, Mornac et Ruelle-sur-Touvre, il est proposé d'engager les mesures suivantes des 2022 pour développer les services möbius :

- o Modification des services réguliers möbius (rentrée de septembre) :
  - modification de la ligne 9 pour desservir La NEF et les entreprises situées à proximité à Angoulême,
  - adaptation de la ligne 9 à Saint-Yrieix,
  - extension de la ligne 6 jusqu'au giratoire de Fontason sur certains horaires,
  - ajustement de la ligne 21 à Ruelle-sur-Touvre,
  - réalisation des lignes 1 et 7 en minibus le dimanche.
- o Développement du transport à la demande :
  - création d'arrêts complémentaires, fusion d'arrêts relativement proches, déplacements d'arrêts le cas échéant,
  - mise en place d'une identité möbius par une matérialisation des points d'arrêts.
- Mise en qualité de la ligne 10 : renouvellement de l'ensemble du mobilier
- Mise en place d'abris-vélos en connexion du réseau möbius, notamment pour les nouvelles communes
- Réflexion sur la mise en place de démarches accompagnées par GrandAngoulême : proposition de la base Intermarché, d'Airbus ou des groupes hôteliers de Champniers sur les mobilités (diagnostic, Information, plan d'actions).

Par ailleurs, il est également proposé de réaliser en 2022 une enquête Origine/Destination sur le réseau möbius afin de mieux cerner les usages actuels des différents services transports et de pouvoir réaliser des propositions complémentaires d'adaptation de l'offre à compter de 2023.

Les modifications d'offres (service réguliers möbius et Transport à la demande) donneront lieu à un avenant au contrat avec la SPL STGA.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 5 mai 2022,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** les mesures à mettre en œuvre en 2022 pour développer les services möbius tel que proposé ci-dessus,

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne habilitée, à engager toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette évolution des services möbius.

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Certifié exécutoire	
<u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u>  01 juin 2022	<u>Affiché le :</u>  01 juin 2022